



Mairie de La Bridoire (73520)

510 route du lac

Téléphone : 04 76 31 11 13 - Fax 04 76 31 19 23

mairie.labridoire@wanadoo.fr

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES DE LA BRIDOIRE à destination des particuliers (famille Bridoirienne*)

Le présent contrat est établi pour une location portant sur la période suivante :

Du ____/____/____/ au ____/____/____/

Au nom de :

Adresse :

.....

Téléphone ____/____/____/____/____/ ou ____/____/____/____/____/

Nature de la manifestation :

	TARIF
Location	180.00 €
Forfait chauffage	60.00 €
Nettoyage	40.00 €
Caution	2 chèques : 100 € + 400 € **
TOTAL	220 € sans chauffage 280 € avec chauffage 500€ de caution

* Sont considérés comme familles Bridoiriennes les personnes qui résident sur la commune et les personnes inscrites sur le rôle d'imposition de l'une des 4 taxes directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâtie, taxe professionnelle)

** La caution est versée sous forme de deux chèques à l'ordre du Trésor Public : Afin d'éviter des locations de complaisance, les chèques de caution et de location seront **tous les deux au nom du loueur de la salle.**

- 400 € pour les dommages éventuels,
- 100 € en cas de nettoyage insuffisant.

Les chèques seront rendus à l'occupant après la restitution des clefs. Toutefois, en cas de dégradation importante dans le bâtiment ou d'un nettoyage insuffisant constaté par notre agent municipal lors de la visite des lieux, les chèques de caution seront encaissés après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées

